



Le Grand-Saconnex, le 18 juin 2020

Chères clientes, Chers clients,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'ensemble de vos messages de sympathie et d'encouragements.

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons la réouverture du Starling Wellness dès le **01 juillet 2020**.

Nous sommes impatients de vous accueillir à nouveau dans notre espace dans un cadre revu et adapté afin de garantir votre sécurité et celle de notre équipe.

Nous avons pour cela travaillé sur un plan de protection qui réponde au cadre sanitaire actuel.

Ce plan, nous vous le communiquons ce jour, en vous remerciant par avance de bien vouloir en prendre connaissance avant votre prochaine venue.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sarah NADAS

Responsable Starling Fitness & Wellness



PLAN DE PROTECTION Starling Wellness

Date de mise en application : **01/07/2020**

Ce plan de protection est valable jusqu'à nouvel ordre.

Ce plan de protection a pour but de satisfaire aux exigences et recommandations émises par l'ensemble des institutions fédérale, cantonale et l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT).

Il s'applique à l'ensemble des collaborateurs, membres du Starling Wellness et clients du Starling Hotel Geneva.

Les directives en matière d'hygiène et les règles de comportement de l'OFSP sont affichées à l'entrée, dans les vestiaires et dans l'espace aquatique.

HORAIRES D'OUVERTURE:

Du lundi au vendredi de 7h00 à 21h00

Du samedi au dimanche de 9h00 à 21h00

CAPACITE D'ACCUEIL:

La direction autorise **43** personnes simultanément dans l'espace wellness, collaborateurs inclus.

REGLES DE BASE POUR TOUS

1. Nettoyage régulier des mains.
2. Distanciation sociale de 2 mètres entre les personnes.
3. Nettoyage des surfaces et objets à un rythme régulier et de manière adéquate après utilisation.
4. Information aux collaborateurs et membres/clients sur les prescriptions et les mesures prises et implication/engagement dans la mise en œuvre de ces mesures.
5. Port conseillé du masque ou de la visière de protection pour les collaborateurs dans le cas où la règle des 2 mètres ne peut être appliquée.
6. Port facultatif du masque pour les utilisateurs du centre.
7. Usage du wellness sous la seule responsabilité de l'utilisateur.
8. Fréquentation du centre interdite en cas de symptômes du COVID 19.
9. Règlements par cartes bancaires privilégiés pour réduire les contacts.

MEMBRES ET CLIENTS DU STARLING WELLNESS

Ce plan de protection est conçu sur le concept de la « marche en avant », de l'arrivée au départ dans le centre.

RECEPTION

- Respecter le marquage au sol (2 mètres minimum entre chaque personne) ainsi que le fléchage indiquant le flux d'entrée et de sortie.
- Prendre connaissance des consignes sanitaires sur le panneau d'information à l'entrée.
- Se désinfecter obligatoirement les mains avec le gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée.
- Valider le ticket de parking à l'arrivée (pour réduire les interactions/croisements).
- Utiliser le poste derrière le plexiglas à la réception pour toute communication.
- Se munir de ses tongs personnelles, les chaussons de protection (sur-chaussure) n'étant plus disponibles.

CHECK-IN

- Badger obligatoirement à l'arrivée sur le lecteur MY ACCESS WEB
- Utiliser la porte qui est bloquée ouverte.
- Pour les clients non-membres, s'enregistrer à la réception (ces données sont strictement confidentielles et conservées pour les autorités fédérales et/ou cantonales).

VESTIAIRES

- Accès aux vestiaires autorisés pour le dépôt des objets personnels dans les casiers en respectant les distanciations sociales.
- Un seul lavabo est accessible pour respecter la distanciation sociale.
- Eviter l'usage des vestiaires autant que possible.
- Venir avec son propre linge.
- Déposer à l'entrée des vestiaires les chaussures sur le meuble prévu à cet effet.
- Utiliser le gel hydro alcoolique à disposition.
- Accéder aux vestiaires et aux casiers en respectant les distanciations sociales.

ESPACES WELLNESS

- 1h30 maximum d'entraînement est requis ce temps peut être réduit à 1h00 en cas de forte affluence.
- Utilisation des transats possible mais ceux-ci ne peuvent être déplacés.
- Palmes interdites (afin d'éviter le risque de collision).
- Nage côte à côte interdite.
- Plus de prêt de matériels aquatique de type : palmes, lunettes, frites, planches ... (hors cours collectifs)
- Fontaine à eau disponible sans mise à disposition des gobelets.
- Respecter le sens de circulation établi autour du bassin.
- Utiliser les points d'entrée et de sortie matérialisés devant les échelles.
- Venir, si vous le souhaitez, avec votre propre matériel aquatique de type : palmes, lunettes, frites, planches
- Utiliser obligatoirement votre linge.
- Venir avec votre propre bouteille d'eau ou gourde remplie.
- Utiliser la poubelle PET prévue pour le recyclage des bouteilles d'eau.
- Eviter les contacts superflus avec le matériel ou les surfaces.

JACUZZI

- Accès autorisé pour une seule personne.

COURS COLLECTIFS

- Distanciation sociale de 2 mètres entre les personnes.
- Réservation OBLIGATOIRE par téléphone uniquement 24h avant le cours.



COURS DE NATATION

- Contact physique, élémentaire dans les cours de natation pour enfants, n'est plus interdit.
- Cours autorisés sans limitation du nombre de personnes.
- Utilisation du matériel sans restriction lors des cours.
- Pas d'obligation de distance minimale de 2m pendant les cours mais celle-ci s'applique toujours avant et après le cours.

SAUNA

- Accès autorisé pour une seule personne.

HAMMAM

- Accès autorisé pour une seule personne.

DOUCHES

- Une douche sur deux est accessible. Il convient de respecter les règles de distanciation sociale.

TOILETTES

- Accès maintenu.

ESPACES DÉTENTE/ BAR

- Consommations sur place autorisées.
- Ventes à l'emporter : uniquement pour les cafés et thés.
- Journaux et magazines disponible en libre accès

CHECK-OUT

- Badger obligatoirement au départ sur le lecteur MY ACCESS WEB.
- Utiliser la porte qui est bloquée ouverte.
- Se désinfecter obligatoirement les mains avec le gel hydro alcoolique disponible à la sortie.

STARLING WELLNESS

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

- Suivi de l'évolution et adaptation aux préconisations sanitaires et légales.
- Elaboration et mise à jour du plan de protection.
- Formation des collaborateurs.
- Communication active aux membres et clients.

NETTOYAGE & DESINFECTION

- Nettoyage du centre une fois par jour.
- Nettoyage régulier des objets et surfaces en contact avec le public : poignées de portes, comptoir de la réception.
- Utilisation du gel hydroalcoolique.
- Utilisation de gants jetables lors des nettoyages, désinfection et manipulation des déchets et linge sale.

MESURES DE DISTANCIATION SOCIALE

- Installation d'une paroi en plexiglass à la réception du wellness.
- Marquage au sol pour aider au respect des règles de distance de 2 mètres.
- Port du masque (maximum 4h) ou visière de protection pour les collaborateurs conseillé.
- Port des gants par le collaborateur lorsque nécessaire.
- Engagement à respecter et à faire respecter la règle de distanciation sociale.

SAUVETAGE/ SECOURISME

- Utilisation d'outils techniques d'intervention à distance sera privilégiée.
- Intervention en zone sèche : équipement obligatoire avec gants, masques et lunettes de protection.
- Intervention en sortie d'eau : protocole inchangé.
- En cas d'arrêt respiratoire, utilisation prioritairement d'un insufflateur manuel.